

le 20 mai 2004

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 18 mai 2004 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés de la cité de Moncton*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 48, *Loi constituant en corporation Firecrest Hambro Trust Corporation Canada Limited*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par M. Betts, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

---

Milton Sherwood, député



**DEUXIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

**Première session**  
**55<sup>e</sup> législature**  
**du**  
**Nouveau-Brunswick**

**le 20 mai 2004**

**MEMBRES DU COMITÉ**

M. Sherwood, président  
M. Betts, vice-président  
M. MacDonald  
M. Holder  
M. Stiles  
M. Williams

M. Malley  
M. Landry  
M. Armstrong  
M. Kennedy  
M. McGinley  
M. Burke